



Michael Keen est directeur adjoint du département des finances publiques du Fonds monétaire international, où il a également dirigé les divisions politique fiscale et coordination fiscale. Il s'est vu décerner la médaille Daniel M. Holland de la National Tax Association américaine en 2018, est président honoraire de l'International Institute of Public Finance, et a reçu le prix Musgrave du CESifo-IIPF en 2010. Avant d'intégrer le FMI, il a enseigné les sciences économiques à l'Université de l'Essex et a été professeur invité à l'Université de Kyoto. Il a dirigé des missions d'assistance technique dans une trentaine de pays sur un grand nombre de dossiers liés à la politique fiscale, et fourni des services de conseil à la Banque mondiale, à la Commission européenne et au secteur privé. Il a publié des articles dans des revues éminentes à vocation générale et particulière, comme l'*American Economic Review* et le *Journal of Public Economics*, et a fait partie du comité de rédaction de l'*American Economic Journal: Economic Policy*, *International Tax and Public Finance* (dont il est le co-fondateur), le *Journal of Public Economics*, la *Review of Economic Studies*, ainsi que d'autres publications. Il est co-auteur des ouvrages *The Modern VAT*, *Taxation of Petroleum and Minerals* et *Moderniser la douane*. Avec Joel Slemrod, il co-signe également *Rebellion, Rascals and Revenue: Tax Follies and Wisdom Through the Ages*, qui sera publié en avril 2021.



Marcello de Moura Estevão Filho est directeur du pôle mondial d'expertise en macroéconomie, commerce et investissement (MTI) du Groupe de la Banque mondiale. À ce titre, il dirige une vaste équipe de représentants nationaux économistes, macroéconomistes et experts en politique fiscale, dette et modélisation macroéconomique. Il supervise le travail mondial d'analyse des politiques fiscales, des politiques relatives à la dette et des aspects économiques du changement climatique. Il coordonne l'orientation stratégique du MTI et sa mise en œuvre. Il contribue en outre à l'élaboration et à la supervision des programmes nationaux et régionaux du MTI et encourage le personnel à œuvrer plus efficacement en faveur de pratiques mondiales telles que la croissance équitable, la finance et les institutions.

Avant de rejoindre la Banque mondiale, M. Estevão a occupé la fonction de secrétaire des Affaires étrangères au ministère des Finances brésilien jusqu'à la fin du mois de décembre 2018. Il a également été représentant du Brésil au G20. Par ailleurs, il a présidé le Conseil de direction de la Nouvelle Banque de développement (Shanghai) et a fait partie du Conseil de direction de la

FUNCEF. Avant d'occuper ce poste, il a travaillé à la Tudor Investment Corporation en tant qu'économiste en chef pour l'Amérique du Nord et le Pacifique et, au sein du Fonds monétaire international (FMI), comme chef de mission pour le Pérou, le Nicaragua et la Barbade. Il a également été chef adjoint de la division des études régionales, de la division Amérique du Nord et de la division Amérique latine-Caraïbes, après s'être penché sur divers pays européens et sur la zone euro au sein de la division de recherche et de statistique du Federal Reserve Board à Washington, en qualité de chercheur et membre de l'équipe de prévision Green Book.

De nationalité brésilienne, M. Estevão a un doctorat en économie du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Cambridge, MA, et a abondamment publié dans des revues, ouvrages et rapports politiques de référence, ainsi que dans la presse écrite.



Cory Hillier est conseiller senior au sein du département juridique du FMI. Il dispense des conseils en fiscalité dans le contexte des programmes d'assistance technique, de surveillance et d'assistance financière du FMI. Il aide les pays membres du FMI à élaborer et rédiger leurs législations dans les principales matières de droit fiscal, notamment le droit fiscal international. Il participe également activement au travail du FMI en matière juridique et sur les politiques fiscales internationales, notamment à travers la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales, mise en place par le FMI, l'OCDE, l'ONU et la Banque mondiale. Il a notamment : i) élaboré et rédigé des réformes majeures de droit fiscal dans des pays membres du FMI, devenues phares sous l'égide de leur programme d'assistance financière soutenu par le FMI ; ii) participé à des missions de surveillance du FMI sur des questions de fiscalité internationale générale dans le cadre des discussions du FMI avec ses pays membres ; et iii) largement contribué à plusieurs résultats politiques mondiaux du FMI, notamment plusieurs boîtes à outils commandées par le G20 et publiées par la Plateforme pour la collaboration sur les questions fiscales.



Chiara Bronchi dirige l'unité politiques fiscales et croissance durable du Pôle mondial d'expertise en macroéconomie, commerce et investissement (MTI). Elle est à la tête d'un groupe d'économistes spécialistes de la macroéconomie et de la fiscalité et d'experts fiscaux actifs dans l'ensemble des politiques fiscales, ainsi que sur les aspects macroéconomiques du changement climatique, avec un accent sur les politiques fiscales pour les actions en faveur du climat. Chiara Bronchi a plus de 25 ans d'expérience dans la gestion de programme multipartites et pluridisciplinaires au sein de diverses organisations internationales, à savoir la BAsD, le FMI, l'OCDE et l'ONU. Elle a débuté sa carrière professionnelle comme conseillère économique auprès du gouvernement britannique. Elle a ensuite rejoint l'OCDE en 1998 en tant que jeune professionnelle, puis le FMI en 2003 comme économiste. Elle a dirigé le Bureau des affaires fiscales du Kosovo sous le protectorat de l'ONU avant d'intégrer la Banque mondiale en 2008, où elle a mené des opérations et effectué un travail analytique. Elle a récemment passé deux ans en mission extérieure comme responsable thématique en chef de la BAsD, où elle a insufflé une vision et des objectifs au cluster thématique de la banque et à sa Stratégie 2030. Mme Bronchi a un doctorat de l'Université de Bologne et un master en économie du University College de Londres.



İrem Güçeri est chargée de recherche au Centre for Business Taxation de l'Université d'Oxford, à la Saïd Business School. Actuellement, elle consacre ses recherches à l'évaluation des politiques, l'imposition des entreprises et l'évasion fiscale, la productivité, la R&D et l'innovation. Elle enseigne les politiques financières et publiques pour les entreprises à la Saïd Business School. Avant Oxford, elle a travaillé comme économiste à la Banque mondiale pour la région Europe et Asie centrale, au sein de l'unité développement des finances et du secteur privé. İrem Güçeri est titulaire d'un doctorat et d'un master en économie de l'Université d'Oxford, d'un master de la London School of Economics et d'un baccalauréat en économie de l'Université de Koç. En septembre 2021, elle intégrera la Blavatnik School of Government d'Oxford en tant que professeure associée d'économie et de politiques publiques.



Mathew Olusanya Gbonjubola est directeur en charge des politiques fiscales au sein du Service fédéral de l'imposition nationale du Nigeria. Son expérience fiscale couvre l'audit, l'enquête, les politiques, les prix de transfert et l'imposition internationale. Il fait partie du sous-comité politiques fiscales du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale et est coprésident adjoint du cadre inclusif et le Groupe de travail 6 de l'OCDE. Il a présidé le Comité sur l'imposition transnationale du Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF).



José Antonio Ocampo est professeur à la School of International and Public Affairs, co-président de l'Initiative for Policy Dialogue (IPD) et membre du Committee on Global Thought de l'Université de Columbia. Il préside également le Comité des politiques de développement du Conseil économique et social (ECOSC) de l'Organisation des Nations unies et la Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des sociétés (ICRICT). Il enseigne également régulièrement à l'Universidad de los Andes et dans d'autres universités colombiennes. Il a occupé divers postes aux Nations unies et dans sa Colombie natale, y compris celui de Sous-secrétaire général des Nations unies aux affaires économiques et sociales, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), et ministre des Finances, ministre de l'Agriculture, Directeur du Bureau national du plan de Colombie et membre du Conseil de direction du Banco de la República (la banque centrale colombienne). Il a reçu diverses distinctions académiques, notamment le prix Jaume Vicens Vives en 2012 de l'Association d'histoire économique espagnole, récompensant le meilleur ouvrage sur l'histoire économique espagnole ou latino-américaine, le Prix Leontief pour l'avancement des limites de la pensée en 2008 et le Prix national des sciences Alejandro Angel Escobar en Colombie. Il a

abondamment publié sur les théories et les politiques macroéconomiques, les questions financières internationales, le développement économique et social, le commerce international, ainsi que l'histoire économique colombienne et latino-américaine.



Liselott Kana, diplômée en droit de l'Université de Stockholm, a empoché en 1984 son master en droit de la London School of Economics. À Londres, elle a travaillé pour Arthur Andersen & Co jusqu'en 1989 et est fonctionnaire depuis 1990, experte dans les relations internationales au Chili. En 1997, elle a été nommée à la tête du département imposition internationale et négocie les traités relatifs à l'imposition au sein de l'Agence du revenu. Elle a fait partie du comité scientifique permanent de l'Association fiscale internationale jusqu'en 2008, et est présidente de la section Amérique latine de l'association. Elle a également fait partie du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale jusqu'en 2017. Au sein de l'OCDE, elle est déléguée pour le Chili au travail sur l'imposition. Elle enseigne l'imposition internationale à l'Université catholique de Santiago, au Chili, et à la Vienna Akademie der Wirtschaftstreuhänder, en Autriche.



Ana Cebreiro est économiste principale au sein de l'équipe mondiale sur l'imposition de l'unité politiques fiscales et croissance durable des macroéconomies, du commerce et de la pratique mondiale de l'investissement de la Banque mondiale.

Actuellement, Mme Cebreiro mène le travail sur l'imposition internationale à la Banque mondiale, notamment les questions de transparence fiscale à l'échelle internationale. Depuis son arrivée à la Banque mondiale en 2013, elle met en œuvre des projets d'assistance technique en matière fiscale sur les politiques et l'administration. Elle a plus de 25 ans d'expérience sur les questions fiscales. Avant d'intégrer la Banque mondiale, Ana Cebreiro a travaillé durant 9 ans à l'OCDE (Paris), au Centre de politique et d'administration fiscales. Auparavant, elle a occupé des postes de consultante économique chez DotEcon Economic Consulting et de chercheuse-économiste au sein du HM Revenue and Customs (HRMC) britannique.

Originaire d'Espagne, Mme Cebreiro est titulaire d'un doctorat et d'un master en économie de l'Université de l'Essex, au Royaume-Uni, ainsi que d'un master en économie publique appliquée de l'Universidad Autónoma de Barcelona.

Victoria Perry est directrice adjointe du département des finances publiques du Fonds monétaire international. Depuis son arrivée au FMI en 1993, elle dispense à divers pays et régions ses conseils techniques en politique fiscale et en administration des recettes. De 2002 à 2008, elle a dirigé la division de l'administration des recettes. De 2008 à juin 2016, elle a été à la tête de la division des politiques fiscales. Elle est co-auteur d'un ouvrage intitulé *The Modern VAT*, et contributrice à un ouvrage récent, *Corporate Income Taxes Under Pressure*, tous deux publiés par le FMI. Avant de rejoindre le FMI, Mme Perry a été Directrice adjointe de l'International Tax Program de l'Université d'Harvard, où elle a dispensé un cours de comparaison de l'imposition sur les revenus et de la taxe sur la valeur ajoutée. Elle a en outre apporté une assistance technique sur les questions de politiques des recettes, via le Harvard Institute for International Development. Avant cela, Mme Perry a pratiqué le droit fiscal au sein du cabinet juridique WilmerHale, à Boston. Elle a présidé la National Tax Association et de l'American Tax Policy Institute et le comité sur la TVA de la section fiscalité de l'American Bar Association, et elle siège au conseil de l'International Institute of Public Finance. Elle a obtenu son J. D. de la faculté de droit de Harvard, et sa licence en économie et en philosophie de l'université Yale.



Wei Cui est professeur à la Peter A. Allard School of Law de l'Université de Colombie britannique. Ses recherches récentes portent sur l'imposition internationale et l'imposition et le développement. En matière d'imposition internationale, il a contribué de manière originale sur les questions d'imposition des services numériques, d'imposition de la trésorerie selon les destinations, de formule de répartition et d'imposition des transferts indirects. En matière d'imposition et de développement, son ouvrage à paraître, *The Administrative Foundation of China's Fiscal State* (Cambridge University Press), propose un récit original du succès de la Chine dans la perception des impôts sur le revenu durant les 25 années écoulées et des enseignements que les pays en développement en général peuvent tirer de l'expérience chinoise.





Marcia Grostein a intégré l'administration fiscale il y a plus de 27 ans. Elle dirige le département de la fiscalité internationale (poste auquel elle a accédé par concours) depuis sa création en 2012. Elle est la déléguée de l'Uruguay auprès des groupes de travail n° 11 et 6 de l'OCDE.

Elle est diplômée en comptabilité publique de l'Université de la République et titulaire d'un master en droit et techniques fiscales de l'Université de Montevideo (Uruguay). Elle possède également un master en droit fiscal et un diplôme de troisième cycle en droit fiscal international de l'Université de Barcelone (Espagne). Par ailleurs, elle est titulaire d'un master en finances publiques de l'Université nationale de La Matanza (Argentine). Elle possède aussi un diplôme d'experte internationale en prix de transfert de l'Université de Cantabrie (Espagne) et de l'Université d'Anáhuac (Mexique).

Elle a conseillé diverses administrations fiscales d'Amérique latine en matière de fiscalité internationale, et dispensé des cours dans ce domaine.

Elle est chargée d'un cours sur les prix de transfert et leur méthodologie dans le programme de master en fiscalité de l'Université de la République.



Anthony Munanda est conseiller technique en fiscalité internationale et en prix de transfert auprès du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF). Son rôle consiste à aider les administrations fiscales africaines à mettre en place des dispositifs efficaces et efficaces en matière de fiscalité internationale et de prix de transfert.

M. Munanda Mathyela représente également l'ATAF en tant que délégué dans les réunions des groupes de travail (GT) de l'OCDE, notamment les GT 6 et 1. Il a activement participé à l'élaboration des nouvelles instructions sur les transactions financières ainsi que des lignes directrices révisées sur l'application de la méthode du partage des bénéfices et sur l'attribution de bénéfices aux établissements stables. Il représente actuellement l'ATAF dans les échanges portant sur l'élaboration de solutions consensuelles aux difficultés fiscales liées à la numérisation de l'économie, en tant que délégué des GT 1, GT 6, GT 11 et du groupe d'action

sur l'économie numérique.



Michael Lennard dirige la section coopération fiscale internationale au sein du Bureau du financement du développement durable de l'ONU et est Secrétaire du Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale de l'ONU. Il travaille principalement sur l'équité et la faisabilité des normes fiscales internationales, notamment à travers une plus grande contribution des pays en développement et une meilleure coopération afin d'améliorer les systèmes fiscaux en faveur d'un développement soutenu, au bénéfice de l'ensemble des parties prenantes au sein des systèmes fiscaux. Il mène actuellement le travail du Secrétariat des Nations unies sur les prix de transfert et sur l'imposition de l'économie numérisée. Il est également responsable, au sein du Secrétariat, des mises à jour de 2017 du Modèle de convention fiscale des Nations unies concernant le revenu et la fortune et le *United Nations Handbook on Selected Issues for Taxation of the Extractive Industries by Developing Countries*.